

18. DISPARITÉS RÉGIONALES DES TAUX DE CHÔMAGE

Le taux de chômage varie sensiblement selon les pays. En 2006, l'écart de taux de chômage était presque deux fois plus élevé entre les régions des pays de l'OCDE (supérieur à 19 points de pourcentage) qu'entre les pays eux-mêmes (11 points de pourcentage).

Dans un tiers des pays de l'OCDE, l'écart entre les régions ayant respectivement le taux de chômage le plus élevé et le taux de chômage le plus bas était supérieur à 10 points de pourcentage. Au Canada, en Allemagne, en République slovaque et en Espagne, certaines régions affichaient un taux de chômage d'à peine 5 % et d'autres, un taux supérieur à 20 % (graphique 18.2).

L'indice de Gini donne une image des disparités régionales. Il tient compte non seulement des régions affichant le plus fort et le plus faible taux de chômage, mais aussi des disparités entre toutes les régions d'un pays. L'indice s'échelonne entre zéro et un : plus sa valeur est élevée, plus les disparités régionales sont importantes. En 2006, l'Islande (données 2002), l'Italie et la Belgique étaient les pays qui enregistraient les plus fortes disparités de taux de chômage d'après cet indice. En Suède, en Irlande, en Nouvelle-Zélande et en Grèce, les taux de chômage régionaux présentaient une plus grande homogénéité (graphique 18.3).

Les taux de chômage ont généralement diminué entre 1999 et 2006. Pendant cette période, la baisse du taux de chômage national enregistrée en Espagne et en Italie s'est accompagnée d'une réduction des disparités régionales d'après l'indice de Gini. La baisse du taux de chômage n'a pas eu d'effet sur les disparités régionales en Grèce et en Nouvelle-Zélande mais s'est traduite par un accroissement des disparités régionales en République slovaque et en Corée (comparaison des graphiques 18.1 et 18.3).

En 2006, plus de la moitié de la population active totale des pays de l'OCDE vivait dans des régions où le taux de chômage était supérieur à la valeur médiane. L'Islande, la Suisse, la Corée, les États-Unis, le Portugal et le Japon étaient les pays qui comptaient la plus forte proportion de leur population active (60 % et plus) dans des régions où le taux de chômage dépassait la médiane nationale.

On observe également des différences régionales importantes au sein des pays en ce qui concerne le chômage des jeunes (groupe d'âge des 15-24 ans). En 2006, la République slovaque, la Belgique et l'Italie étaient les pays où les disparités du chômage des jeunes entre les régions étaient les plus marquées, d'après l'indice de Gini.

Dans près de la moitié des pays considérés, la variation régionale des taux de chômage des jeunes était supérieure à 15 points de pourcentage en 2006 (graphique 18.4).

Définition

Les chômeurs sont définis comme étant les personnes qui n'ont pas d'emploi, qui sont disponibles pour travailler et qui ont pris des mesures pour rechercher activement un emploi au cours des quatre dernières semaines. Le taux de chômage correspond au pourcentage de chômeurs dans la population active, cette dernière étant formée des chômeurs et des actifs occupés.

Le taux de chômage des jeunes est le rapport entre le nombre de personnes au chômage âgées de 15 à 24 ans et la population active dans cette même classe d'âge.

L'indice de Gini est un indicateur des disparités entre les régions d'un pays donné (voir l'annexe C pour la formule). L'indice prend une valeur entre 0 et 1, le zéro correspondant à l'absence de disparités. Comme un poids identique est assigné à chaque région indépendamment de sa taille, les différentes valeurs de l'indice selon les pays peuvent être dues en partie au fait que la taille moyenne des régions n'est pas la même dans tous les pays.

Source

OCDE, base de données régionales, <http://dotstat/wbos/>, Statistiques régionales.

OCDE, statistiques annuelles de la population active, <http://dotstat/wbos/>, Taux de chômage nationaux.

annexe B : Sources et description des données.

Années de référence et niveau territorial

1999-2006; TL3

Mexique et Turquie : régions de niveau TL2.

Les régions de l'Australie et du Canada sont regroupées selon des grilles non officielles (GNO) différentes des grilles territoriales du niveau TL3 (voir les Grilles territoriales).

Les données relatives au chômage à long terme et au chômage des jeunes ne sont disponibles que pour les régions de niveau TL2.

Informations complémentaires

Directives du BIT, <http://ilo.org>.

Définition Eurostat du chômage [Règlement (CE) n° 1897/2000 de la Commission], <http://europa.eu.int/comm/eurostat/>.

Perspectives de l'emploi de l'OCDE (2006), « Stimuler l'emploi et les revenus ».

Notes des graphiques

Graphique 18.1 : Source : OCDE, statistiques annuelles de la population active.

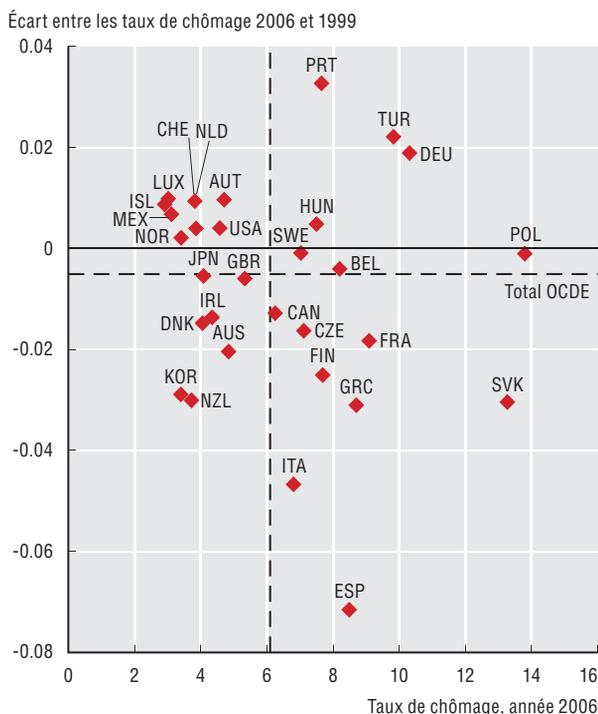
Graphiques 18.2 à 18.3 : Années connues pour l'Islande (1999-2002) et pour la Turquie (2004-06).

Graphique 18.4 : Données connues au niveau TL2 uniquement. On ne dispose pas de données régionales pour le Danemark, l'Islande, la Corée, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Suisse et les États-Unis.

18. DISPARITÉS RÉGIONALES DES TAUX DE CHÔMAGE

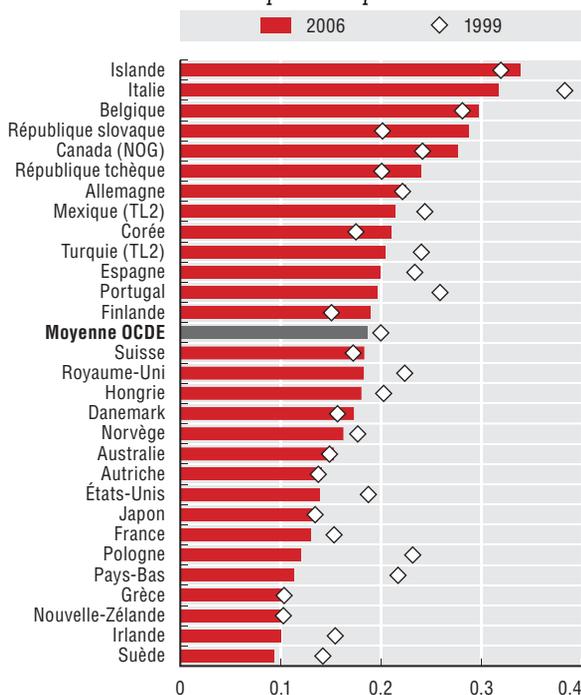
18.1 Taux de chômage national en 2006 et écart entre 2006 et 1999

Les écarts de taux de chômage entre les pays de l'OCDE allaient jusqu'à 11 points de pourcentage en 2006.



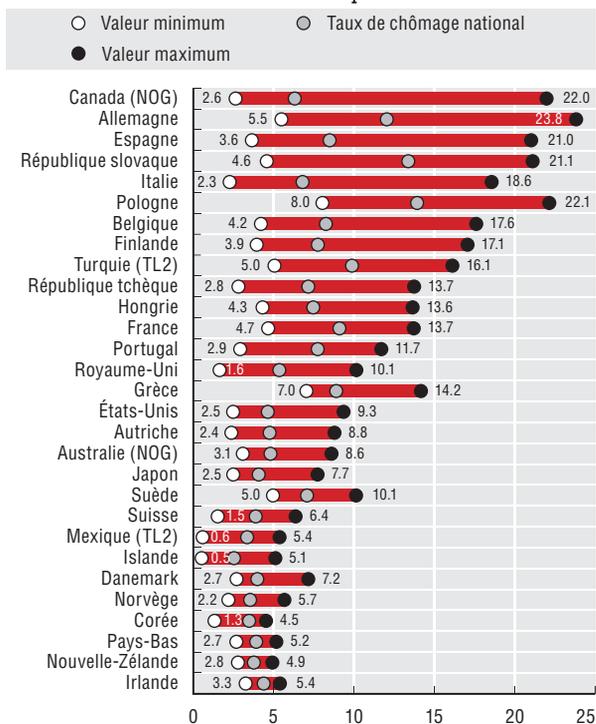
18.3 Indice de Gini des taux de chômage des régions de niveau TL3

En 2006, c'est en Islande, en Italie et en Belgique que les disparités régionales des taux de chômage étaient les plus marquées.



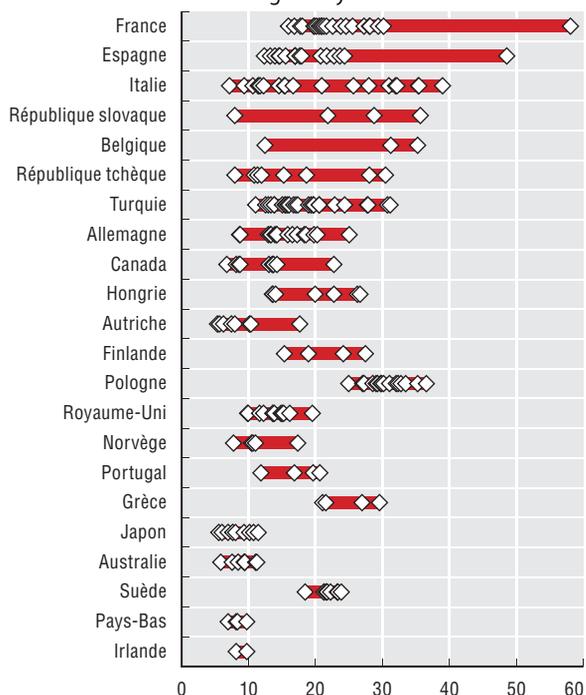
18.2 Fourchette de variation des taux de chômage des régions de niveau TL3, 2006

C'est au Canada que l'on observait l'écart de taux de chômage le plus important entre les régions et en Irlande, l'écart le moins important.



18.4 Variation du chômage des jeunes entre régions de niveau TL2, 2006

En 2006, la France, l'Espagne et l'Italie enregistraient les plus fortes variations régionales du chômage des jeunes.

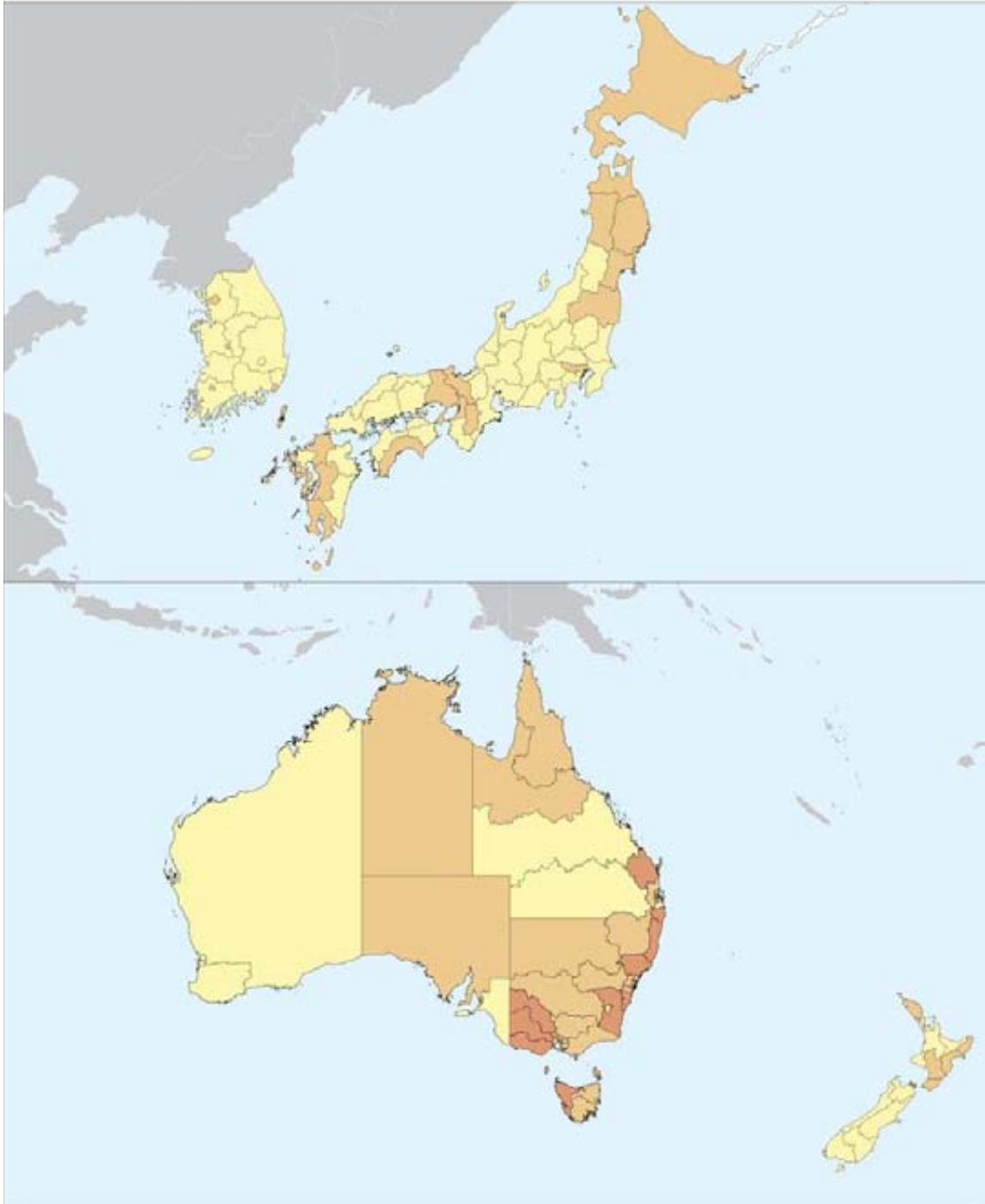
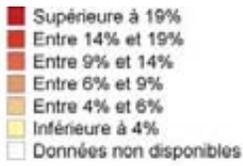


StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/551611230331>

18. DISPARITÉS RÉGIONALES DES TAUX DE CHÔMAGE

18.5 Taux de chômage régionaux : Asie et Océanie

Régions de niveau TL3, 2006



Australie : GNO.

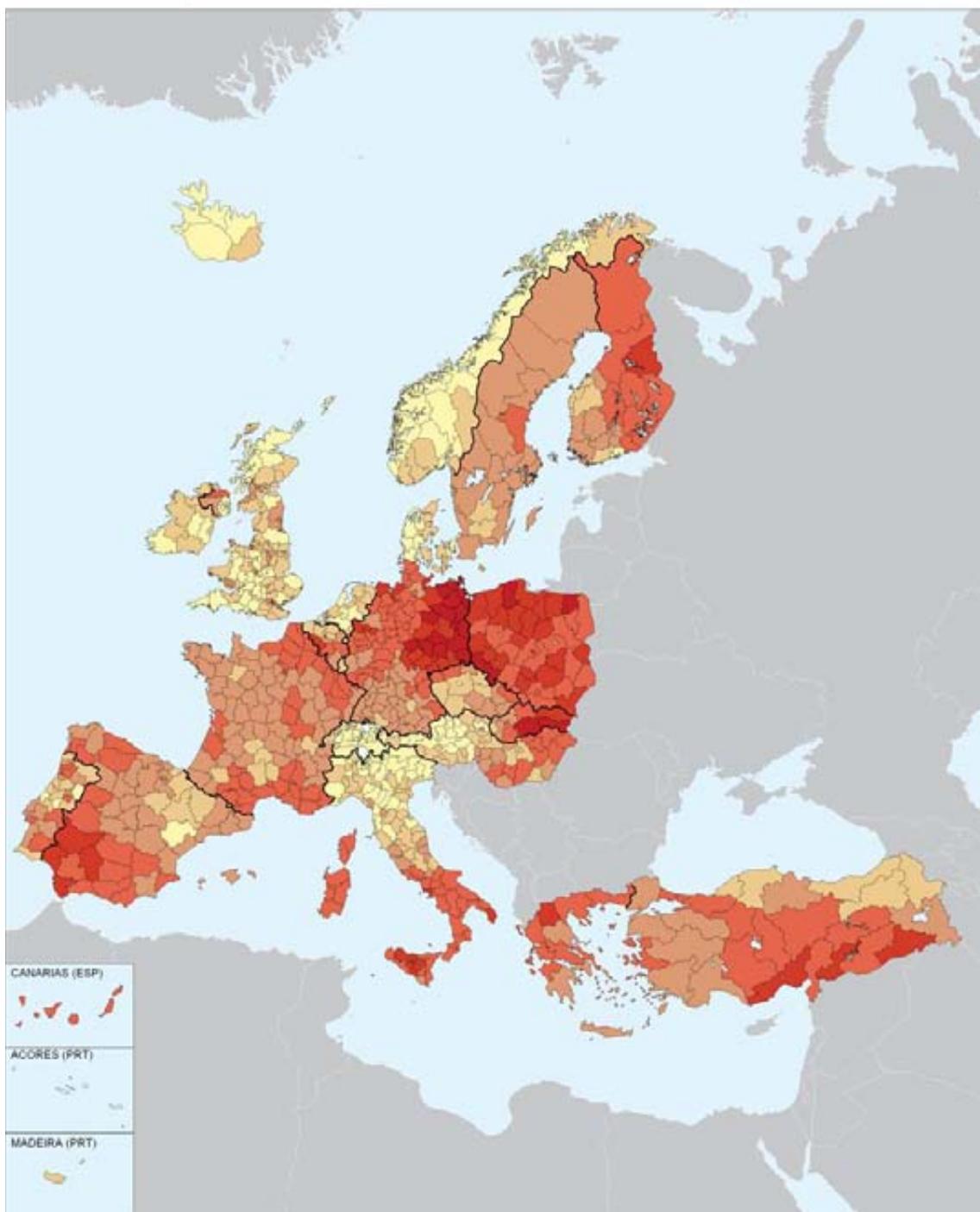
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/552546572505>

18. DISPARITÉS RÉGIONALES DES TAUX DE CHÔMAGE

18.6 Taux de chômage régionaux : Europe

Régions de niveau TL3, 2006

- Supérieure à 19%
- Entre 14% et 19%
- Entre 9% et 14%
- Entre 6% et 9%
- Entre 4% et 6%
- Inférieure à 4%
- Données non disponibles



Turquie : régions de niveau TL2.

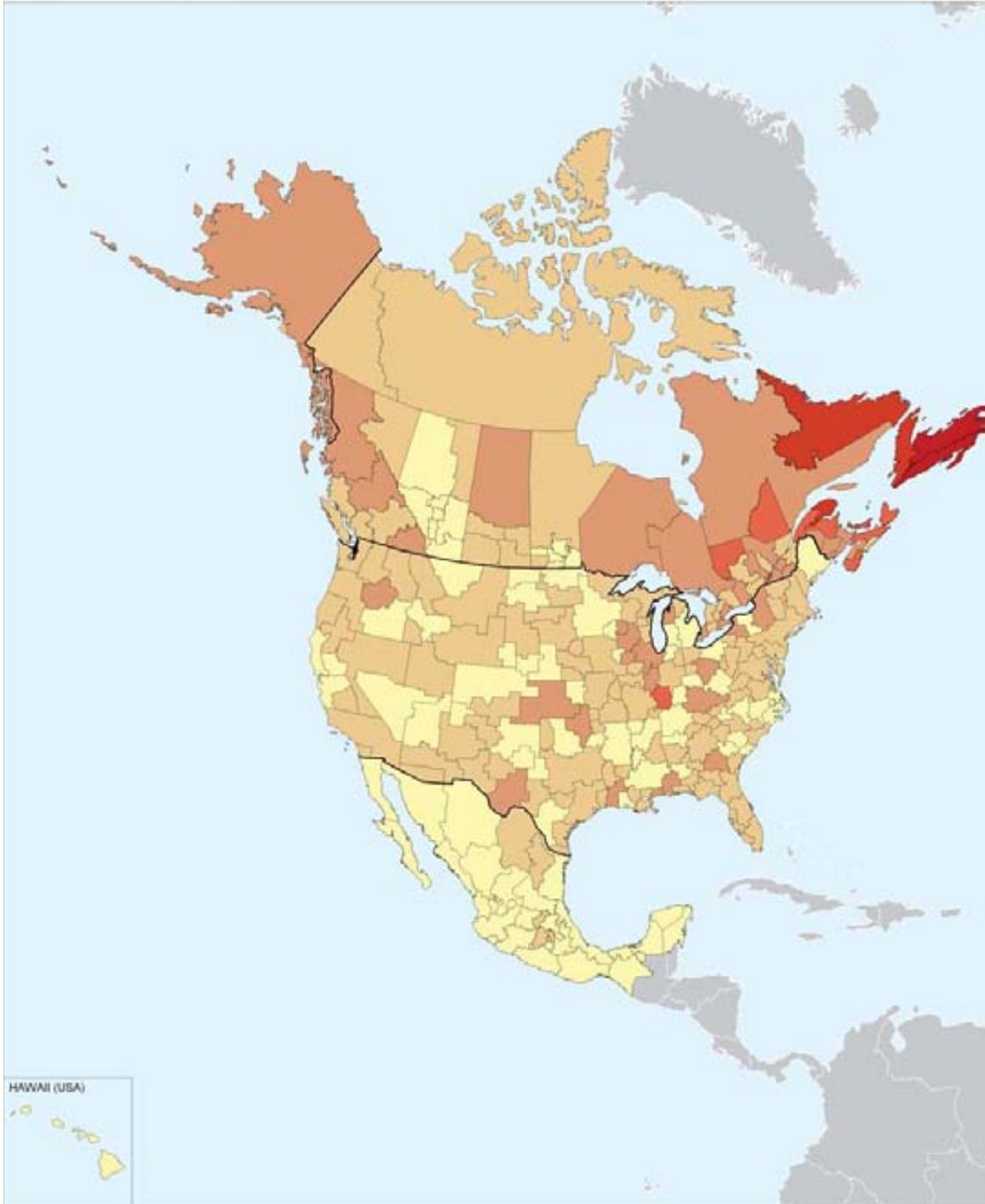
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/552546572505>

18. DISPARITÉS RÉGIONALES DES TAUX DE CHÔMAGE

18.7 Taux de chômage régionaux : Amérique du Nord

Régions de niveau TL3, 2006

- Supérieure à 19%
- Entre 14% et 19%
- Entre 9% et 14%
- Entre 6% et 9%
- Entre 4% et 6%
- Inférieure à 4%
- Données non disponibles



Canada : GNO; Mexique : régions de niveau TL2.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/552546572505>

18. DISPARITÉS RÉGIONALES DES TAUX DE CHÔMAGE

Chômage de longue durée

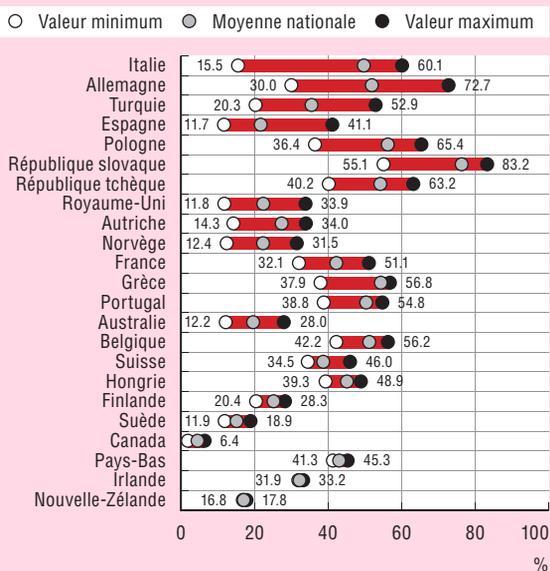
Dans de nombreux pays, les disparités régionales du chômage se sont maintenues au fil du temps (plus d'un tiers des pays n'ont enregistré aucun recul significatif de l'indice de Gini des disparités régionales des taux de chômage entre 1999 et 2006), ce qui tend à indiquer que les migrations de main-d'œuvre entre les régions ne sont pas suffisantes pour rétablir automatiquement l'équilibre sur le marché. De plus, il ne semble pas y avoir de lien entre réduction du chômage et réduction des inégalités entre les régions en matière d'emploi. Les effets dissuasifs qui pèsent sur la volonté de (re)trouver du travail ont sans doute un certain nombre de causes, mais plusieurs études tendent à montrer qu'ils sont plus marqués dans deux types de région : celles qui offrent des prestations de chômage généreuses et celles où le secteur informel joue un rôle de régulation important entre l'offre et la demande de travail.

Parmi les chômeurs, les personnes qui sont à la recherche d'un emploi depuis 12 mois ou plus, dits chômeurs de longue durée, préoccupent tout particulièrement les pouvoirs publics en raison du problème qu'ils posent pour la cohésion sociale, mais aussi parce qu'ils ont un profil qui devient de moins en moins intéressants pour les employeurs au fil du temps, de sorte que le chômage risque de rester élevé même si l'offre de main-d'œuvre se raréfie. Le chômage régional de longue durée est donc un indicateur de la rigidité du marché du travail en même temps qu'il met en évidence l'existence d'une main-d'œuvre aux qualifications insuffisantes pour trouver un emploi.

Dans les pays de l'OCDE, le chômage de longue durée représentait 40 % du chômage total en 2006 et dans huit pays cette part atteignait même 50 % ou plus (graphique 18.8). Le taux de chômage de longue durée – défini comme étant le pourcentage de personnes au chômage depuis 12 mois ou plus dans la population active totale – masque des variations régionales importantes non seulement dans les économies duales comme l'Italie ou l'Allemagne, mais aussi en République slovaque, en Belgique et en Espagne (graphique 18.9).

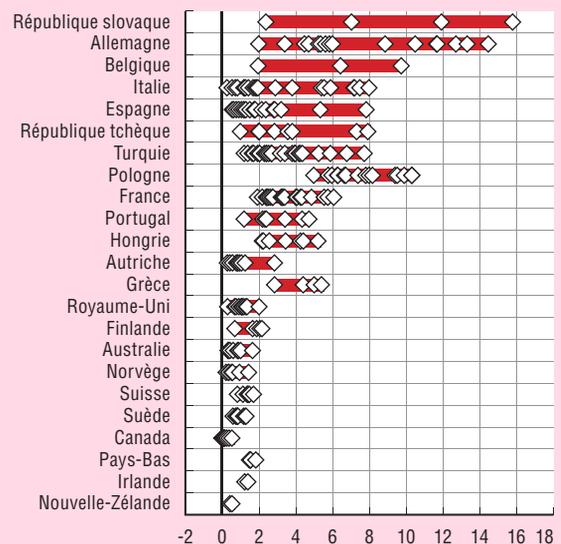
18.8 Fourchette de variation du chômage de longue durée entre régions de niveau TL2 (en pourcentage du chômage total), 2006¹

Le chômage de longue durée était compris entre 4 et 83 % du chômage dans les régions de l'OCDE.

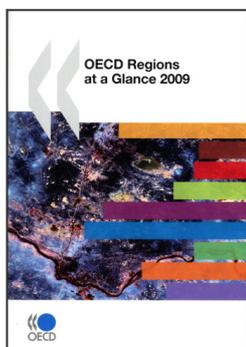


18.9 Variation du chômage de longue durée entre régions de niveau TL2, 2006¹

En 2006, c'est en République slovaque et en Allemagne que les variations régionales du taux de chômage de longue durée étaient les plus marquées.



1. On ne dispose pas de données régionales pour le Danemark, l'Islande, le Japon, la Corée, le Mexique, la Suisse et les États-Unis.



Extrait de :
OECD Regions at a Glance 2009

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/reg_glance-2009-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Disparités régionales des taux de chômage », dans *OECD Regions at a Glance 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/reg_glance-2009-22-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.